



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

**MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 5 JUILLET 2023**

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 5 juillet 2023 à 15h30, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Liza Poulin, mairesse	Ville de Blainville
Madame Christine Beaudette, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur René Villeneuve, conseiller	Ville de Rosemère
Madame Julie Boivin, mairesse	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Monsieur Christian Charron, maire	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Eric Westram, maire de la Ville de Rosemère.

Est également présent

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier MRC de Thérèse-De Blainville

2023-07-132

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 5 juillet 2023 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-133

OBJET : Réouverture de l'assemblée

Il est proposé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 5 juillet 2023 soit et est réouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-134

OBJET : Période de questions

Le directeur général et secrétaire-trésorier confirme qu'aucune question n'a été reçue du public.

2023-07-135

OBJET: Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Christian Charron
Maire de Ville de Sainte-Thérèse



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié par le report du point 9.3 :

1. **Ouverture et suspension de l'assemblée**
2. **Réouverture de l'assemblée**
3. **Période de questions**
4. **Adoption de l'ordre du jour**
5. **Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023**
6. **Aménagement, gestion des cours d'eau, environnement et rénovation domiciliaire**
 - 6.1. **Résolution** – Demandes d'émission de certificats de conformité
 - i. Ville de Sainte-Anne-des-Plaines : N° 860-114
 - ii. Ville de Sainte-Thérèse : N° 1317-1 N.S.
7. **Développement économique, entrepreneurial et d'économie sociale**
 - 7.1. **Résolution** – Autorisation de signature d'une entente avec le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) – Contrat de prêt FLI 2023 – Signature de monsieur le Préfet
 - 7.2. **Résolution** – Attribution des subventions – Appel à projets – Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et de développement durable (FDEÉSDD) – 2023
 - 7.3. **Résolution** – Octroi d'un moratoire de 3 mois concernant le prêt PAUPME – COV19FU-001BBD
8. **Développement – Culture – Patrimoine – Sectoriel (Bioalimentaire, Récréotourisme)**
 - 8.1. **Résolution** – Présentation et appui à la candidature de monsieur Kamal El-Batal pour le prix Charles-Biddle – Édition 2023
 - 8.2. **Résolution** – Octroi de mandat à madame Suzanne Ferland Lafrenière – Projet de création d'une œuvre à partir de livres élagués
9. **Gestion administrative, financière et du personnel**
 - 9.1. **Dépôt** – Liste de la correspondance au 5 juillet 2023
 - 9.2. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 15 juin 2023 au 5 juillet 2023
 - 9.3. ~~**Résolution** – Radiation du prêt PAUPME – COV19FU-022STH~~
10. **Dossiers régionaux et métropolitains**
 - 10.1. **Résolution** – Amendement de la résolution N°2023-03-65 – Entente sectorielle de développement de l'économie circulaire – Région des Laurentides
 - 10.2. **Dépôt** – Ratification de dépôt – Mémoire de la MRC de Thérèse-De Blainville – Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
11. **Gouvernance - MRC**
12. **Demande d'appui**
13. **Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-136

OBJET: Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023

Il est proposé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion



N° de résolution
ou annotation

2023-07-137

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 juin 2023 soit adopté, tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**OBJET: Avis de conformité
Amendement à la réglementation d'urbanisme des Villes de
Sainte-Anne-des-Plaines et de Sainte-Thérèse**

ATTENDU QUE les Villes de Sainte-Anne-des-Plaines et de Sainte-Thérèse ont présenté des demandes d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Sainte-Anne-des-Plaines : N° 860-114 et Sainte-Thérèse : N° 1317-1 N.S.

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par les présents règlements sont les suivants :

**Sainte-Anne-des-Plaines
N° 860-114**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement N° 860 de zonage afin de :

- **Ajouter** une nouvelle section 5 au Chapitre 15 concernant des dispositions relatives aux stationnements protégés par droits acquis;
- **Modifier** l'article 90 afin de créer l'usage « 6731 – Bureau de poste » pour la classe d'usage P-3 Infrastructures et équipements;
- **Modifier** le paragraphe 3) de l'article 593 du chapitre 6 sur les cases de stationnement;
- **Remplacer** les grilles des usages et normes des zones H400 et H402 par deux nouvelles grilles d'usages et normes.

**Sainte-Thérèse
N° 1317-1 N.S.**

Démolition : Règlement modifiant le Règlement N° 1317 N.S. encadrant les démolitions sur le territoire de la Ville de Sainte-Thérèse afin de :

- **Modifier** certaines dispositions facilitant la compréhension des règlements, en simplifiant des processus et de modernisant certaines normes concernant les sections relatives à la composition du comité de démolition, de l'assemblée publique, des critères ainsi que des étapes et transmission de la décision.

Il est proposé par Monsieur René Villeneuve
Conseiller de Ville de Rosemère
appuyé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des Villes de Sainte-Anne-des-Plaines et de Sainte-Thérèse ont présenté, soit les règlements : Sainte-Anne-des-Plaines : N° 860-114 et Sainte-Thérèse : N° 1317-1 N.S. soient et sont réputés conformes aux



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-138

OBJET: Autorisation de signature d'une entente avec le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) – Contrat de prêt FLI 2023 – Signature de monsieur le Préfet

ATTENDU QUE le 30 mai 2023, le gouvernement du Québec met en place le Plan québécois en entrepreneuriat (PQE) qui vise à atteindre trois objectifs suivants : la création de davantage d'entreprises, l'accélération de la croissance des entreprises et la favorisation de la réussite et la persévérance des entrepreneurs;

ATTENDU les neuf mesures en lien avec le PQE afin de valoriser les entrepreneurs et mettre à leur disposition du soutien avec des outils de qualité et d'assurer un environnement d'affaires propice à la croissance des entreprises;

ATTENDU la révision des fonds locaux d'investissement en raison des mesures du PQE afin d'offrir un financement adapté aux projets des entreprises ainsi que la révision des modalités de gestion pour les années 2023 à 2025 par le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) pour élargir l'éventail des projets admissibles et favoriser la complémentarité avec les Fonds locaux de solidarité;

ATTENDU QUE le 15 juin 2023, le gouvernement du Québec a fait parvenir à la MRC de Thérèse-De Blainville un contrat de prêt entre les deux parties et celui-ci détaille les clauses de gestion du Fonds local d'investissement à effectuer par la MRC;

ATTENDU QU'à la suite des nouvelles modalités de gestion 2023-2025 par le MEIE, il y a lieu d'apporter des modifications à l'égard du contrat de prêt et du cadre d'intervention dans la gestion du Fonds local d'investissement.

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC ratifie les signatures du Préfet relativement au contrat de prêt FLI qui inclue les nouvelles modalités de gestion 2023-2025 entre le Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) pour et au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville;

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise, monsieur Eric Westram, Préfet de signer, pour et au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville le contrat de prêt du Fonds local d'investissement entre le Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et elle-même.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-139

OBJET: Attributions des subventions – Appel à projets – Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et de développement durable (FDEÉSDD) – 2023



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR) conclut par le MAMH et la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU l'article 4 de ladite entente relative stipulant que la MRC doit, dans ses priorités d'intervention, inclure l'économie sociale;

ATTENDU la Politique de soutien aux entreprises incluant celles de l'économie sociale de la MRC de Thérèse-De Blainville qui est en vigueur et en ligne en 2016, puis mise à jour en 2019 pour la période de 2020 à 2025;

ATTENDU le Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et de développement durable de la MRC de Thérèse-De Blainville et les crédits budgétaires de 2023 entérinés à cette fin;

ATTENDU les recommandations des membres du comité relatif au Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et de développement durable (FDEÉSDD) à savoir :

Promoteur	Descriptif du projet	Recommandé
NewGen Basketball	Incorporé en 2022, NewGen Basketball est un organisme offrant un service à temps plein visant le perfectionnement sportif accompagné d'un support académique et social.	10 000 \$
LE REFRAIN	Regroupement de festivals culturels et artistiques indépendants dont la mission est de rassembler et valoriser ceux-ci. Aussi, un lieu de concertation pour les membres et d'accompagnement dans leurs démarches d'innovation et de promotion.	10 000 \$
Coop. La Croisée des Générations	Mettre en place un immeuble multigénérationnel de 25 à 35 loyers à prix abordable dont deux tiers sont réservés aux aînés de 55 ans et + et du tiers (1/3) restant à des familles (Rosemère ou territoire de la MRC de Thérèse-De-Blainville). Il y aura 39 stationnements.	10 000 \$
TOTAL		30 000 \$

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Monsieur René Villeneuve
Conseiller de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Kamal El-Batal, d'allouer les montants aux entreprises d'économie sociale tel que décrit et recommandé par le comité relatif au Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et de développement durable;

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la MRC tout document relatif à ce soutien financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-140

OBJET: Octroi d'un moratoire de 3 mois concernant le prêt PAUMPE – COV19FU-001BBD

ATTENDU la convention du prêt PAUMPE conclue d'une part entre la MRC et le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et d'autre part entre la MRC et le bénéficiaire dans le cadre du prêt - COV19FU-001BBD.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU la demande de moratoire du bénéficiaire et la recommandation favorable du service de développement économique de la MRC;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC autorise la direction générale d'accorder un moratoire de 3 mois sur capital sur le prêt COV19FU-001BBD, et ce, du 15 juillet au 15 septembre 2023 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-141

OBJET: Présentation et appui à la candidature de monsieur Kamal El-Batal pour le prix Charles-Biddle – Édition 2023

ATTENDU le lancement d'un appel à candidatures pour le prix Charles-Biddle par l'organisme Culture pour tous, conjointement avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le 12 avril 2023;

ATTENDU QUE ce prix souligne l'apport exceptionnel de personnes ayant immigré au Québec et dont l'engagement personnel ou professionnel contribue au développement culturel et artistique de la province;

ATTENDU QUE monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville, a immigré au Québec depuis près de 29 ans;

ATTENDU la longue liste des actions de développement culturel menées directement, instiguées, appuyées ou chapeautées par monsieur El-Batal au sein de la MRC et de la région des Laurentides, qui démontre son engagement corps et âme pour faire avancer, épanouir et rayonner la culture québécoise, à laquelle il adhère avec joie, tout en créant des ponts pour que les diverses cultures vivant sur le territoire de la MRC et des Laurentides puissent s'enrichir entre elles;

ATTENDU les nombreuses réalisations à caractère personnel et professionnel (articles de journaux, publications scientifiques, rédaction de chapitres de livres, etc.) en lien avec les politiques de développement du Québec;

ATTENDU QUE le regroupement des nombreuses actions réalisées par monsieur El-Batal pour promouvoir et développer la culture forment une œuvre hors du commun à l'échelle de la MRC et des Laurentides, inspirante pour tout immigrant au Québec;

ATTENDU l'adoption par le conseil de la MRC de la résolution N° 2015-05-113 pour présenter et appuyer la candidature de monsieur El-Batal au prix Charles-Biddle 2015;

ATTENDU l'appui des villes de Boisbriand, de Lorraine, de Rosemère et de Sainte-Anne-des-Plaines à la candidature de monsieur El-Batal au prix Charles-Biddle 2015;

ATTENDU le dépôt de la candidature de monsieur El-Batal au prix Charles-Biddle 2015;

Il est proposé par Monsieur René Villeneuve
Conseiller de Ville de Rosemère
appuyé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville



N° de résolution
ou annotation

2023-07-142

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville présente et appuie la candidature de monsieur Kamal El-Batal au prix Charles-Biddle 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET: Octroi de mandat à madame Suzanne Ferland Lafrenière – Projet de création d'une œuvre à partir de livres élagués

ATTENDU la signature de la convention d'aide financière de l'entente de développement culturel 2021-2023, qui prévoit la réalisation du projet de création d'une œuvre d'art à partir de livres élagués;

ATTENDU la prévision de 35 000 \$ au budget 2022 de la MRC pour réaliser le projet, conformément à ladite entente;

ATTENDU la réception des trois versements du MCC (total 52 500 \$) dans le cadre de ladite entente et comme prévu;

ATTENDU la recommandation de la Table action culture (TAC) ad hoc, le 10 mai 2022, de débloquer les fonds prévus pour réaliser le projet;

ATTENDU l'adoption de la résolution N° 2022-05-121 par le conseil de la MRC, le 25 mai 2022, pour débloquer la somme de 35 000 \$ afin de réaliser le projet;

ATTENDU l'autorisation du MCC pour reporter le projet en 2023;

ATTENDU l'adoption de la résolution N° 2023-01-10 par le conseil de la MRC, à la séance du 25 janvier 2023, pour reporter la réalisation du projet et son budget en 2023 et autoriser la signature d'un contrat avec l'artiste sélectionné;

ATTENDU le Concours d'art public 2023 – Création d'une œuvre d'art à partir de livres élagués (MRC-TDB-2023-01), lancé le 29 mars 2023, pour sélectionner un artiste et un projet (cachet de 600 \$ à chaque finaliste et de 30 000 \$ au lauréat);

ATTENDU la recommandation du comité de sélection dudit concours d'art public, à l'effet que la proposition de projet soumise par madame Suzanne Ferland Lafrenière soit retenue à titre de lauréat du concours, le 20 juin 2023;

Il est proposé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général à octroyer un contrat de gré à gré (d'un montant total de 30 000 \$) à madame Suzanne Ferland Lafrenière pour la réalisation de sa proposition de projet, retenue à titre de lauréat par le comité de sélection du Concours d'art public 2023 – Création d'une œuvre d'art à partir de livres élagués (MRC-TDB-2023-01).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-143

OBJET: Liste de la correspondance au 5 juillet 2023

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 5 juillet 2023 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

2023-07-144

OBJET: Adoption des comptes payés et à payer du 15 juin 2023 au 5 juillet 2023

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Julie Boivin
Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 15 juin 2023 au 5 juillet 2023 inclusivement, répartis comme suit : 74 092,91 \$ payés et 53 120,41 \$ à payer pour un grand total de 127 213,32 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-145

OBJET: Radiation du prêt PAUPME – COV19FU-022STH

Ce point a été reporté à la séance ultérieure.

2023-07-146

OBJET: Amendement de la résolution N° 2023-03-65 – Entente sectorielle de développement de l'économie circulaire – Région des Laurentides

ATTENDU la résolution N° 2023-03-65 qui entérine la participation de la MRC de Thérèse-De Blainville à l'entente sectorielle de développement de l'économie circulaire au sein de la région des Laurentides;

ATTENDU les modifications récentes des contributions financières des partenaires de ladite entente;

ATTENDU QUE la contribution totale de la MRC de Thérèse-De Blainville sera toujours de 7 500 \$ en argent et 7 500 \$ en ressources humaines pour un total global de 15 000 \$ dans le cadre de la présente entente (soit 2 500\$ par année sur une période de 3 ans en argent et 2 500\$ sur une période 3 ans en nature (Ressources humaines));

ATTENDU la disponibilité des crédits budgétaires pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 prévue à cette fin;

Il est proposé par Monsieur René Villeneuve
Conseiller de Ville de Rosemère
appuyé par Madame Liza Poulin
Mairesse de Ville de Blainville

QUE le conseil de la MRC accepte les propositions de la nouvelle entente;

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général à signer l'entente sectorielle de développement de l'économie circulaire au sein de la région des Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-07-147

OBJET: Ratification de dépôt – Mémoire de la MRC de Thérèse-De Blainville – Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Le mémoire de la MRC de Thérèse-De Blainville est déposé aux membres du conseil et versé aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

2023-07-148

**OBJET: Processus de révision du Schéma de couverture de risques en
sécurité incendie (SCR-SI) 2.0**

ATTENDU QUE certaines modifications doivent être apportées au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCR-SI) 2.0 et que celles-ci ne soient possibles que via un processus de révision;

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville atteste la nécessité de procéder à la révision anticipée du SCR-SI 2.0 à la suite de l'opinion fournie par monsieur Gilles Desgagné;

Il est proposé par Monsieur Christian Charron
 Maire de Ville de Sainte-Thérèse
 appuyé par Madame Christine Beaudette
 Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC autorise l'enclenchement de révision anticipée du SCR-SI 2.0 et mandate le directeur général et secrétaire-trésorier de planifier le processus à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

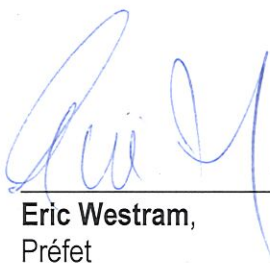
2023-07-149

OBJET: Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Julie Boivin
 Mairesse de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
 appuyé par Monsieur René Villeneuve
 Conseiller de Ville de Rosemère

DE lever la présente réunion à 15 :10 heures

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Eric Westram,
Préfet


Kamal El-Batal,
Directeur général et Secrétaire-trésorier

5 juillet 2023

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions N° 2023-07-132 à N° 2023-07-149 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 5 juillet 2023.

Émis le 5 juillet 2023 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.



Kamal El-Batal, DBA., Adm.A.
Directeur général et Secrétaire-trésorier